



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 DECEMBRE 2011

<p><u>Date de Convocation</u> <u>14-12-2011</u></p> <p><u>Date d’Affichage</u> <u>14-12-2011</u></p> <p><u>Nombre de Conseillers</u></p> <p>- en exercice 27 - présents 18 - procurations 04 - absents 05</p>	<p>Le Vingt Deux Décembre Deux Mille Onze à Dix Huit Heures, le Conseil Municipal de la Commune de l’Ile d’Yeu, dûment convoqué, s’est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Bruno NOURY, Maire.</p> <p><u>PRESENTS</u> : Bruno NOURY, Maire</p> <p>Moïsette DUPONT, Guy BEZILLE, Mireille BOUTET, Sylvie GROC, Pierre MECHIN, Blandine HENRY et Yannick RIVALIN Adjoints au Maire,</p> <p>Marlène HACPILLE, André TARAUD, Claudie BILLE, Pascal GUEHO, Patrice BERNARD, Louis DUPONT, Carole CHARUAU, Sébastien CHAUVET, Monique TARAUD, et Franck POIRAUD, Conseillers Municipaux,</p> <p><u>PROCURATIONS</u> : Monique CADOU, Judith LE RALLE, Fabienne COUTHOUIS et Sandrine TARAUD, qui avaient donné respectivement procuration à Patrice BERNARD, Sylvie GROC, Pierre MECHIN et Bruno NOURY,</p> <p><u>ABSENTS</u> : Henri ARQUILLIERE, Philippe AUDEON, Bruno GIRARD, Jacques FORESTIER et Marie Thérèse LEROY</p> <p><u>SECRETAIRE</u> : Carole CHARUAU</p>
--	---

242-TARIFS REFECTION DES CHAUSSEES

Rapporteur : Guy BEZILLE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Sur proposition du rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- ♦ **AUTORISE** le Maire à mettre en application, à partir du 1^{er} janvier 2012, les tarifs ci-dessous :

REFECTION des CHAUSSEES après travaux exécutés par des tiers (H.T.)	2011	2012
le m2 H.T.	82,00 €	83,50 €
le ml de bordure de trottoir H.T.	65,00 €	66,00 €